

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire de la section Aubonne-Boiron
du 22 septembre 2020 à Aubonne – Foyer du Chêne

Ouverture de la séance :	19h30
Présidence :	Boris Cuanoud
Secrétaire:	Sarah Félix Furrer
Présences :	13 membres, selon liste de présences
Excusés :	12

ORDRE DU JOUR

1. Souhais de bienvenue et liste de présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2019
4. Rapport du président
5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes – Adoption des comptes 2019
6. Nomination du Comité et des vérificateurs des comptes
7. Cotisations 2021
8. Prochaines votations
9. Programme 2020
10. Divers et propositions individuelles.

1. Souhais de bienvenue et liste de présences

Boris Cuanoud ouvre la séance et salue les membres présents.

La liste de présences qui circule est jointe au présent procès-verbal.

Plusieurs personnes se sont excusées. Boris Cuanoud excuse notamment l'absence de notre députée Laurence Cretegy, de notre président d'arrondissement John Desmeules, tous deux retenus par d'autres obligations professionnelles. Boris Cuanoud excuse également Daniel Fiora, membre du comité, absent pour des raisons de santé.

Boris Cuanoud nomme deux scrutateurs : Sébastien Pittet et Marc-Etienne Siegwart qui acceptent.

2. Adoption de l'ordre du jour

Celui-ci est admis tel que présenté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2019

Les membres avaient la possibilité de recevoir par courriel ledit procès-verbal. Il a été mis à disposition des membres à l'entrée. Sa lecture n'est pas demandée. Il est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du président

Le rapport du Président est reporté ci-après.

« Mesdames, Messieurs, chers amis politiques,

Présenter un rapport d'activité de l'année 2019 alors que nous nous rapprochons déjà de la fin de l'année 2020, révèle l'ampleur de la situation sanitaire actuelle à laquelle nous devons faire face et qui met notre capacité d'adaptation à l'épreuve. Alors profitons de nous remémorer l'année 2019.

L'activité politique qui a bien sûr marqué 2019 a été l'élection au Conseil National. Notre section a été dignement représentée avec comme candidats Isabelle Moret, Laurence Cretegny, Nicolas Suter et de votre humble serviteur. Ce fut pour tous une aventure d'une grande richesse et l'occasion de porter les messages de notre parti. Les repas de soutiens ont été un succès et une belle occasion de rencontres. Au nom de tous les candidats, j'aimerais vivement remercier tous ceux qui ont contribué à rendre cette campagne énergique et qui va nous laisser une empreinte très positive et motivante pour l'avenir.

Seule élue à la chambre basse le 20 octobre, Isabelle Moret accèdera dans la foulée à la présidence du Conseil national en décembre. Nous sommes fiers d'avoir une personnalité de son rang dans notre section. La fête donnée en son honneur a eu lieu le 4 décembre et notre ami Marc Morandi, président du comité d'organisation est parvenu à rendre la fête très belle malgré un engagement trop limité en nombre de volontaires du parti.

Nous sommes riches en expériences individuelles et avons des idées fortes, mais notre marge de progression en termes d'engagement collectif pour notre parti reste grande. Nous avons besoin de forces vives pour dynamiser nos activités politiques et rivaliser sur tous les plans contre nos adversaires qui en ont profités pour prendre de l'avance. Plus que jamais, j'encourage à la modernisation de notre militantisme et à l'engagement sur tous les fronts. L'utilisation des moyens actuels de communications ne font pas tout mais sont de nouveaux vecteurs à exploiter pour faire passer nos idées. Mais ce dont nous avons le plus besoin, c'est de fédérer des vocations à l'engagement. Nous avons un grand besoin de renfort, d'engagement collectif pour rester concurrentiel. Soyons innovant et proactifs afin de dynamiser les efforts du parti cantonal au sein de nos sections. Il est de notre responsabilités à tous, de recruter et d'inciter nos partisans à l'engagement actif. Ne ménageons pas nos efforts dans ce sens. Cela paiera !

Je souhaite encore chaleureusement remercier notre comité, actuellement composé de Louis-Claude Pittet, Vice-Président, Jean-Daniel Magnin, Trésorier, Sarah Félix Furrer, Secrétaire ainsi que de Laurence Cretegny, François Chappuis, Daniel Fiora, Isabelle Moret, Luc-Etienne Rossier, François Siegwart, et Nicolas Suter pour leur engagement tout au long de l'année.

Je suis fier d'être à la tête de notre section Aubonne-Boiron ! »

Boris Cuanoud rappelle que le PLR Aubonne-Boiron a une page internet sur le site du PLR arrondissement de Morges. Cette page est tenue à jour par Steen Boschetti qu'il profite de remercier pour son activité.

- 3 -

5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes – Adoption des comptes 2019

Le trésorier, en la personne de Jean-Daniel Magnin, nous présente les comptes de l'exercice 2019, avec un bénéfice de CHF 2'049.20.

On peut les résumer ainsi :

Produits

<i>Produits des cotisations individuelles</i>	7'770.00
<i>Produits de cotisations couples</i>	1'620.00
<i>Dons divers</i>	1'390.00

Total des produits **CHF 10'780.00**

Charges

<i>Cotisations à l'Arrondissement</i>	6'760.00
<i>Elections</i>	93.95
<i>Téléphones & ports</i>	601.40
<i>Frais bancaires</i>	169.35
<i>Frais divers /représentations</i>	1'106.10

Total des charges **CHF 8'730.80**

RESULTAT D'EXPLOITATION – Bénéfice net **CHF 2'049.20**

=====

Cotisations payées à l'avance (bulletins envoyés en fin d'année).

Rapport de la Commission de vérification

Les deux vérificateurs Marc Morandi et Sébastien Pittet ont contrôlé les comptes le 16 septembre 2020. Marc Morandi étant excusé, Sébastien Pittet lit le rapport. Les vérificateurs mentionnent que la comptabilité a été vérifiée par sondage et constatent qu'elle est conforme à la réalité.

Les vérificateurs constatent que les cotisations 2019 se montent à CHF 10'780.-- y compris les dons. Ils constatent également que CHF 6'780.-- ont été reversé à l'Arrondissement de Morges, ce qui correspond à 72,2 % des cotisations encaissées.

Les vérificateurs font le constat que depuis plusieurs années le solde financier de la section est d'environ CHF 2'000.-- par année et que ce montant est relativement modeste.

Afin de consolider la situation financière de notre section, les vérificateurs proposent d'augmenter les cotisations de la manière suivante :

Les années d'élections communales ou cantonales CHF 100.— pour les cotisations individuelles et CHF 120.— pour les couples.

Les 3 autres années les vérificateurs proposent de fixer les cotisations à CHF 70.— pour cotisations individuelles et à CHF 90.— pour les couples, comme actuellement. Cette augmentation serait en moyenne de CHF 12.— par année, somme qui serait affectée à l'aide des candidats aux élections communales et éventuellement cantonales.

Les vérificateurs terminent leur rapport en remerciant le caissier pour la clarté de ses comptes et sa disponibilité et invitent l'assemblée à approuver les comptes 2019 tels que présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité et de les relever de leur mandat.

- 4 -

Le Président remercie Sébastien Pittet pour son rapport et expose que la question des cotisations sera débattue au point 7 de l'ordre du jour.

Approbation

L'assemblée, à l'unanimité, approuve lesdits comptes et en donne décharge aux responsables.

6. Nomination du Comité et des vérificateurs des comptes

Louis-Claude Pittet propose de réélire Monsieur Boris Cuanoud au poste de président. Ce dernier est élu par acclamations.

Après de très nombreuses années passées à œuvrer au sein du comité, Daniel Fiora a fait part de son souhait de se voir relevé de ses fonctions. Le Président Boris Cuanoud le remercie chaleureusement pour son activité régulière et appréciée, non seulement au sein du comité mais également lors des nombreuses manifestations PLR. Le Président propose de ne pas remplacer Daniel Fiora au comité dans l'immédiat, le nombre minimum de membres au comité étant atteint mais est à la recherche d'un ou plusieurs membres qui accepteraient de rejoindre le comité prochainement. L'appel est lancé.

Le Président propose le renouvellement des membres du comité comme suit :

Président :	Boris Cuanoud, Etoy
Vice-président :	Louis-Claude Pittet, Saint-Prex
Caissier :	Jean-Daniel Magnin, Berolle
Secrétaire :	Sarah Félix Furrer, Aubonne
Membres :	François Chappuis, Etoy Luc-Etienne Rossier, Aubonne François Siegwart, Saint-Prex
Membres de droit :	Isabelle Moret, Yens Laurence Cretegny, Bussy-Chardonney Nicolas Suter, Aubonne

L'assemblée accepte à l'unanimité de reconduire le mandat de tous les membres du comité susmentionnés. Le Président remercie les membres pour leur engagement.

Commission de vérification des comptes

Le Président remercie les membres de la commission de vérification pour leur travail.

Il rappelle que Sébastien Pittet a été élu l'année dernière pour 2 ans. Son mandat se termine donc dans une année. Il s'agit de son deuxième mandat. Aucune réélection n'est nécessaire aujourd'hui.

Marc Morandi arrive quant à lui au terme de son deuxième mandat de 2 ans. Une réélection n'est pas possible statutairement.

Le Président remercie Marc Morandi pour son activité en qualité de vérificateur des comptes.

Le Président propose d'élire Marc-Antoine Siegwart en qualité de vérificateur pour un mandat de 2 ans et Pascal Lincio en qualité de suppléant pour un mandat d'une année.

Tous deux présents, ils acceptent le mandat qui leur est confié. Qu'ils en soient remerciés.

L'assemblée accepte à l'unanimité ces deux élections.

7. Cotisations 2021

Le Président expose que compte tenu des frais de notre section, une augmentation des cotisations serait bienvenue. Il passe la parole à Jean-Daniel Magnin, trésorier de la section.

Jean-Daniel Magnin rappelle que même si cette année, compte tenu de la situation sanitaire, les frais de représentation sont minimes, la section aura des frais importants pour les élections communales notamment. Il rappelle que les communes ont l'obligation de faire des listes de partis (proportionnelle). Aubonne n'a pas fait de liste lors de la dernière élection mais le fera peut-être lors de la prochaine élection ou la suivante. St-Prex l'a fait déjà lors de la dernière élection et a été soutenue par la section et le sera encore l'année prochaine. Etoy arrive également bientôt à 3'000 habitants. Il est dès lors nécessaire que le parti ait les reins solides pour pouvoir aider les partis de ces diverses communes. Il serait à son avis nécessaire de faire une cagnote pour les futures élections.

Jean-Daniel Magnin rappelle que la proposition de la commission de gestion.

Il pense qu'avec une augmentation de CHF 10.- par année, c'est viable également.

Le Président Boris Cuanoud trouve la proposition de la commission de gestion difficile à expliquer chaque année. Il propose dès lors d'augmenter toutes les cotisations de CHF 10.- chaque année.

Les cotisations seraient dès lors de CHF 80.- pour individuels et de CHF 100.- pour les couples.

Interpellé, Sébastien Pittet confirme qu'il pourrait se rallier à cette proposition. Il suggère également de demander à l'arrondissement de réduire notre participation financière à l'arrondissement, notamment en argumentant que la section participe beaucoup à la manifestation du 24 janvier.

Jean-Daniel Magnin rappelle également que la section n'a toujours pas reçu la participation de l'arrondissement pour AubonnExpo, malgré de nombreuses relances. C'est d'autant plus ennuyeux qu'AubonnExpo sera à nouveau organisé prochainement.

Boris Cuanoud s'engage à relancer le canton pour s'assurer que le paiement sera été fait à l'arrondissement.

Nicolas Suter rappelle par ailleurs que notre participation est versée à l'arrondissement qui lui reverse au canton et que l'arrondissement ne participe pas du tout aux campagnes des candidats. C'est à son avis une raison de plus d'avoir une cagnote pour les soutenir.

Les CHF 10.- de plus seront acquis à notre section et ne seront pas reversés proportionnellement à l'arrondissement.

La parole n'est plus demandée. Il est passé au vote.

L'augmentation de CHF 10.- par cotisation est acceptée à l'unanimité.

8. Prochaines votations

Le Président rappelle que le travail pour les prochaines élections a déjà bien commencé.

L'arrondissement souhaite de plus en plus de listes, notamment des listes du Centre Droite.

Il rapporte que les situations sont différentes selon les Communes :

Aubonne : compte tenu de la situation, il y a peu de chance que des listes soient établies ;

Hautemorges : compte tenu de la fusion, le moment d'établir de telles listes n'est pas adéquat.

St-Prex : Le PLR présentera une liste de candidats.

Le président précise dès lors que la section peut aider les membres PLR de St-Prex.

Dans les « petits villages », qui ne sont pas totalement politisés, la présence du PLR est plus difficile en pratique, même si le canton pousse dans cette direction.

9. Programme 2020

Compte tenu de la situation sanitaire, aucune visite n'a été planifiée ni n'a été possible.

Au niveau du comité, le président rappelle qu'il s'est réuni plusieurs fois et qu'il y a encore deux séances d'agendée pour la fin de l'année.

Il relève qu'il apprécie beaucoup les visites des entreprises locales et aimerait pouvoir en organiser en 2021 si la situation sanitaire le permet.

10. Divers et propositions individuelles

Ce point permet au Président de donner la parole aux députés de la section, Mme Laurence Creteigny et M. Nicolas Suter pour des nouvelles de l'année écoulée au Grand Conseil.

Laurence Creteigny étant absente, Nicolas Suter donne quelques nouvelles du Grand Conseil :

- Aujourd'hui le Grand Conseil a voté à l'unanimité la fusion Aubonne – Montherod ainsi que la fusion d'Hautemorges
- Programme « Welcome » est un grand succès. Le Grand Conseil réfléchit à renouveler l'opération.
- Facture sociale a augmenté ces dernières années de manière exponentielle : la participation à la cohésion sociale était prise en charge à raison d'1/3 pour les Communes et 2/3 pour le Canton. Le pourcentage a été changé (50% pour les Communes et 50% pour le Canton) alors que les finances du Canton n'étaient pas bonnes. Depuis que les Communes vont moins bien financièrement, le Canton rechigne à revenir en arrière. Des négociations sont en cours entre les Communes et le Canton. Ces négociations sont difficiles à gérer pour notre parti. Au front, il y a des PLR (Christelle Luisier, Pascal Broulis...) qui négocient des positions de la gauche. En 2021, pour la première fois le budget est déficitaire en raison notamment de l'évolution démographique (plus d'écoles, frais de la santé en augmentation, plus de coûts en général).
- Autre sujet chaud : l'Hôpital Riviera Chablais (HRC). Il y a un fort dépassement de budget. Une commission parlementaire a été demandée par le PLR pour examiner la situation.
- Le gymnase provisoire à Bussigny a été validé aujourd'hui. Il ne crée pas l'enthousiasme (difficile d'accès et sans salle de sport).
- Gymnase d'Etoy est prévu pour une année. Nicolas Suter rappelle qu'il milite pour une prolongation mais qu'il s'agit d'une question de coût, le propriétaire de Luxembourg demande un loyer trop important. Rolle ne veut pas de Gymnase. Gland est intéressé mais est proche de Nyon. Etoy est bien placé (Transports publics....). Nicolas Suter rappelle que malheureusement en raison des taux négatifs, les fonds qui ont acheté ne sont pas pressés de vendre.
- La votation pour le nouveau gymnase à Echallens aura lieu ces jours.
- Pour le surplus, Il rappelle que 260 objets sont en attente de traitement au Grand Conseil...

Sébastien Pittet a une annonce :

Il informe les membres qu'une délégation du Conseil national avec Isabelle Moret sera présente dimanche prochain 27 septembre 2020 au marché de St-Prex dès 11heures. Elle sera la marraine du nouveau véhicule de l'amicale des pompiers. Il invite les membres présents à se joindre à cette manifestation.

- 7 -

François Siegwart prend la parole.

Il lui semble que la section avait deux délégués mais que nous n'avons jamais eu de retour sur leur activité.

Le président explique qu'effectivement cette année la section a reçu très peu d'informations au niveau de l'arrondissement mais prend note de la remarque.

Il rappelle que Laurence Creteigny avait annoncé sa candidature en tant que déléguée mais qu'il ne sait pas ce qu'il en est à ce jour. Il précise que l'arrondissement voulait réduire les délégués de la section Aubonne-Boiron. Il rappelle également que Steve Bruchez, en sa qualité de délégué, fait des rapports aux membres PLR de St-Prex.

Louis-Claude Pittet prend la parole pour indiquer M. Nix, nouveau membre de St-Prex, va se présenter sur la liste PLR de St-Prex.

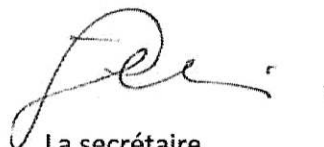
Boris Cuanoud le remercie et rappelle le soutien de la section pour les élections.

La parole n'étant plus demandée, le **Président** clôt l'assemblée à 20h30.

Aubonne, le 23 septembre 2020



Le Président
Boris Cuanoud



La secrétaire
Sarah Félix Furrer

Rapport 2019 du président

Assemblée général PLR Aubonne-Boiron - 22 septembre 2020

Mesdames, Messieurs, chers amis politiques,

Présenter un rapport d'activité de l'année 2019 alors que nous nous rapprochons déjà de la fin de l'année 2020, révèle l'ampleur de la situation sanitaire actuelle à laquelle nous devons faire face et qui met notre capacité d'adaptation à l'épreuve. Alors profitons de nous remémorer l'année 2019.

L'activité politique qui a bien sûr marqué 2019 a été l'élection au Conseil National. Notre section a été dignement représentée avec comme candidats Isabelle Moret, Laurence Cretegy, Nicolas Suter et de votre humble serviteur. Ce fut pour tous une aventure d'une grande richesse et l'occasion de porter les messages de notre parti. Les repas de soutiens ont été un succès et une belle occasion de rencontres. Au nom de tous les candidats, j'aimerais vivement remercier tous ceux qui ont contribué à rendre cette campagne énergique et qui va nous laisser une empreinte très positive et motivante pour l'avenir.

Seule élue à la chambre basse le 20 octobre, Isabelle Moret accèdera dans la foulée à la présidence du Conseil national en décembre. Nous sommes fiers d'avoir une personnalité de son rang dans notre section. La fête donnée en son honneur a eu lieu le 4 décembre et notre ami Marc Morandi, président du comité d'organisation est parvenu à rendre la fête très belle malgré un engagement trop limité en nombre de volontaires du parti.

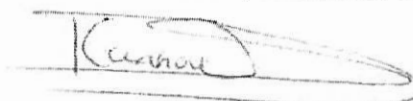
Nous sommes riches en expériences individuelles et avons des idées fortes, mais notre marge de progression en termes d'engagement collectif pour notre parti reste grande. Nous avons besoin de forces vives pour dynamiser nos activités politiques et rivaliser sur tous les plans contre nos adversaires qui en ont profités pour prendre de l'avance. Plus que jamais, j'encourage à la modernisation de notre militantisme et à l'engagement sur tous les fronts. L'utilisation des moyens actuels de communications ne font pas tout mais sont de nouveaux vecteurs à exploiter pour faire passer nos idées. Mais ce dont nous avons le plus besoin, c'est de fédérer des vocations à l'engagement. Nous avons un grand besoin de renfort, d'engagement collectif pour rester concurrentiel. Soyons innovant et proactifs afin de dynamiser les efforts du parti cantonal au sein de nos sections. Il est de notre responsabilités à tous, de recruter et d'inciter nos partisans à l'engagement actif. Ne ménagerons pas nos efforts dans ce sens. Cela paiera !

Je souhaite encore chaleureusement remercier notre comité, actuellement composé de Louis-Claude Pittet, Vice-Président, Jean-Daniel Magnin, Trésorier, Sarah Félix Furrer, Secrétaire ainsi que de Laurence Cretegy, François Chappuis, Daniel Fiora, Isabelle Moret, Luc-Etienne Rossier, François Siegwart, et Nicolas Suter pour leur engagement tout au long de l'année.

Je suis fier d'être à la tête de notre section Aubonne-Boiron !

Boris Cuanoud

Président PLR Section Aubonne-Boiron



Rapport de la commission de Gestion du PLR – Section d'Aubonne – Boiron

La commission de Gestion composée de MM Marc Morandi et Sébastien Pittet s'est réunie au domicile de notre Caissier, M. Jean-Daniel Magnin en date du 16 septembre 2020 afin de vérifier les comptes 2019 du PLR Section Aubonne-Boiron.

Nous avons procédé à un contrôle par sondage, ce qui nous a permis de constater que la comptabilité est conforme à la réalité. Le nouveau Capital se monte à CHF 11572.20, soit une augmentation de CHF 2049.20

Les cotisations 2019 se montent à CHF10780.-- y compris les dons. CHF 6780.-- a été reversé à l'Arrondissement de Morges ce qui correspond à 72,2 % des cotisations encaissées.

Depuis plusieurs années nous constatons que le solde financier de la section sont d'environ CHF 2'000.--par année. Ce qui est relativement modeste.

Afin de consolider la situation financière de notre grande section nous proposons d'augmenter les cotisations de la manière suivante :

Les années d'élections communales CHF 100.--individuelle et CHF 120.--pour les couples.

Les années d'élections cantonales idem.

Les 3 autres années de cotisations : CHF 70.--individuelles CHF 90.--pour les couples, comme actuellement. Cette augmentation serait en moyenne de CHF 12.--par année. Somme qui sera affectée à l'aide des candidats aux élections communales et éventuellement cantonale.

Nous remercions notre caissier pour la clarté de ses comptes et de sa disponibilité.

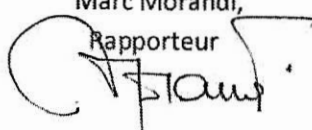
Au vu de ce qui précède nous invitons l'assemblée à :

- Approuver les comptes tel que présentés
- D'en donner décharge au Caissier et au comité.
Lors de la votation sur les cotisations nous vous invitons à accepter notre proposition.
- de relever la présente commission de vérification des comptes de son mandat.

Berolle, le 16 septembre 2020.

La Commission de Gestion du PLR – Aubonne-Boiron

Marc Morandi,
Rapporteur



Sébastien Pittet

